

## Sommaire



1. COP-15 d'Almería	
1.1. Approbation du plan de travail 2008-2009 lors de la COP (Conférence des parties) d'Almería.....	1
1.2. La COP-15 s'engage dans la lutte contre le changement climatique à travers la Déclaration d'Almería .....	3
1.3. GRECO trouve sa place dans la COP XV .....	3
1.4. Le CAR/PP organise une rencontre sur le thème des déchets industriels dangereux dans la région méditerranéenne .....	4
2. Le changement climatique et la gestion des ressources naturelles : des thématiques au centre du PAM .....	5
3. Séminaire sur la qualité de l'air dans les activités urbaines productives au Liban et à Chypre .....	5
4. Démarrage d'un projet sur la gestion durable des zones industrielles en Tunisie .....	7
5. Dernière ligne droite pour l'identification de projets d'Horizon 2020.....	8

## 1. COP-15 d'Almería

### 1.1. Approbation du plan de travail 2008-2009 lors de la COP (Conférence des parties) d'Almería

Le 17 janvier dernier s'est tenue à Almería la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen et à ses Protocoles, la COP-15. La plupart des Parties à la Convention de Barcelone y a participé, ainsi que de nombreuses institutions des Nations Unies, des ONG liées à l'environnement, ainsi que l'Unité de coordination du PAM (Plan d'action pour la Méditerranée).

L'un des buts de cette rencontre était d'établir les principaux objectifs et axes de travail pour les deux années à venir, et d'adopter des décisions par

consensus entre tous les participants. Parmi les questions abordées, il convient de souligner l'amélioration des mécanismes pour le respect de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, ainsi que de la « Déclaration d'Almería », par laquelle les pays identifient la lutte contre le changement climatique comme le défi prioritaire de la région.

Un grand nombre des décisions adoptées a donc traduit un intérêt commun à réduire tout type d'émissions et de rejets dans les zones littorales de la région méditerranéenne. La nécessité de réparation des



dommages, grâce au Fonds de compensation méditerranéen, ainsi que la prévention, avec de nouvelles approches et orientations, ont été abordées. Ainsi, le Protocole sur la gestion intégrée des zones littorales de la Méditerranée a été favorablement accueilli par les participants et approuvé ultérieurement à Madrid. Il est considéré comme un instrument unique dans la législation internationale sur l'environnement. L'importance de la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN) a été affirmée ainsi que la préparation des instruments et le respect des dates requises dans le Protocole sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités terrestres.

Au cours de la conférence, le représentant espagnol a rappelé que cette question méritait une attention spéciale dans l'intérêt d'une convergence politique en matière d'environnement. Il a salué l'initiative consistant à identifier un mécanisme de différenciation pour mener à bien le processus de réduction de la pollution, ajoutant que les activités futures devront être menées à bien conformément à la Directive européenne sur la stratégie marine. Dans le contexte de ces activités, l'Espagne a

remercié MED POL pour son travail et a fait part de son intention de continuer à soutenir les initiatives du CAR/PP, dont les activités comprennent maintenant la production et la consommation durable et la gestion des substances chimiques.

La biodiversité a également occupé une place importante durant la conférence, avec des plans d'action pour la conservation des espèces autochtones. Un rappel des Zones spécialement protégées de la Méditerranée a été effectué, en soulignant que 9 des 17 zones de la liste des Zones spécialement protégées se trouvent sur le territoire espagnol.

Lors de la réunion, les trois principaux domaines qui seront abordés lors de la 12<sup>e</sup> Réunion de la Commission méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) ont été préparés : gestion de la demande en eau, énergie et changement climatique, et énergie et développement durable en Méditerranée.

En tenant compte de toutes ces décisions, le Plan de travail et le Budget pour la période 2008-2009 ont été approuvés. À ce sujet, le Coordinateur a souligné que, bien qu'aucune augmentation des fonds n'ait été reçue au cours des six dernières années, une amélioration de la gestion financière du PAM est attendue grâce à un audit de gestion des ressources financières et humaines.

Concernant les questions économiques, le représentant espagnol a rappelé l'adhésion du CAR/PP au Fonds européen méditerranéen, avec une contribution symbolique d'1 euro de budget. Cet apport, bien qu'insignifiant en termes de montant, place le CAR/PP au même niveau que les autres centres du PAM, ce qui représente un important pas en avant dans la consolidation du centre, dont le programme de travail et la nouvelle mission ont été approuvés lors de la réunion.

Le même jour, le CAR/PP a reçu la notification l'informant que le budget qui lui est alloué par le MIMAM (Ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin) avait été augmenté de 47 % pour l'exercice 2008. ■



## 1.2. La COP-15 s'engage dans la lutte contre le changement climatique à travers la Déclaration d'Almería

La région méditerranéenne est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Cette affirmation alarmante est devenue une évidence lors de la XV<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention de Barcelone (COP-15), où ont été mesurés les effets du changement climatique prévus dans un futur proche si les tendances actuelles de consommation et de pollution se maintenaient.

Après avoir fait part de leurs opinions, tous les pays de l'arc méditerranéen se sont accordés à dire que le changement climatique est une problématique réelle, avec des effets drastiques prévisibles à tous les niveaux. L'adoption de politiques urgentes de mitigation a été mise en avant, tant en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre que la meilleure gestion des ressources, notamment l'eau. C'est pourquoi les 21 pays méditerranéens réunis ont approuvé la Déclaration d'Almería, qui met en évidence la situation de menace et de fragilité de la vie en Méditerranée due changement climatique.

Ce document décrit la situation environnementale réelle en Méditerranée, reprend les avertissements du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique et tient compte des recommandations issues de la Conférence « Solidarité internationale pour une stratégie face au changement climatique dans les régions africaine et méditerranéenne », sans oublier les obligations de la Convention de Barcelone. De cette façon, la Déclaration d'Almería sert de cadre à la mise en oeuvre des plans d'action nationaux visant à freiner



l'impact économique, social et environnemental de la pollution et de l'élévation prévisible du niveau de la mer.

Le document aborde également la nécessité d'augmenter le nombre de zones protégées et de resserrer les liens de collaboration entre les pays de la Méditerranée, pour freiner l'urbanisation démesurée, la surexploitation de la pêche, ou les effets du réchauffement global. De plus, il établit la nécessité de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

La ministre espagnole de l'Environnement, Cristina Narbona, s'est montrée satisfaite d'avoir obtenu cet accord à l'unanimité. Elle a déclaré qu'elle espérait que « la Déclaration d'Almería représentera un enjeu réel pour renforcer la protection de la Méditerranée comme condition indispensable au développement des peuples et comme garantie de progrès et de cohabitation avec une qualité de vie ». ■

## 1.3. GRECO trouve sa place dans la COP XV

L'initiative GRECO, programme portant sur la compétitivité verte et l'éco-efficacité lancé par le CAR/PP en 2007, a fait l'objet d'une conférence durant la XV<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée. Cette fait partie des activités du CAR/PP pour promouvoir la compétitivité verte dans le secteur industriel à travers la mise en oeuvre de mécanismes efficaces de production propre.

Après une brève introduction réalisée par M. Jaime Alejandro, directeur général de la qualité et de l'évaluation environnementale au Ministère de l'Environnement espagnol, la directrice du CAR/PP, Virginia Alzina, a présenté l'initiative GRECO.

Les intervenants ont ensuite présenté quelques-uns des 100 cas d'étude publiés par le CAR/PP. M. Ali Yaacoub, directeur du Centre libanais pour une production plus propre, et Mme Hanan Hanzaz, directrice adjointe du Centre marocain pour une production plus propre, ont présenté deux cas portant sur la prévention de la pollution dans les industries agroalimentaires et de transformation du poisson. Ils ont mis en avant les améliorations obtenues en matière d'environnement en réduisant les eaux usées, ainsi qu'en matière de coûts de production, en diminuant la consommation d'eau. Pour sa part, M. Damir Brlek, directeur du Département de protection de l'environnement et des systèmes qualité de l'entreprise DUKAT en Croatie, a

évoqué le cas d'étude Med Clean N° 29 sur la réduction de la consommation d'eau et d'énergie dans l'industrie laitière. L'entreprise a réalisé des économies d'eau et d'énergie et a réduit la charge polluante de ses eaux usées avec un retour sur investissement d'un mois seulement.

Finalement, M. Ashraf Abou Hadeed, directeur général de l'entreprise égyptienne Sila Edible Oils Company, a présenté le cas Med Clean N° 32 sur la prévention de la pollution industrielle dans le secteur de l'huile et du savon. Dans ce cas, l'entreprise a pu respecter les limites de rejets fixées, a diminué ses coûts d'entretien de 10 %, et a réduit

sa consommation d'eau et les conditions de traitements des eaux usées respectivement de 46 et 66 %. Dans tous ces cas pratiques, les entreprises ont obtenu des résultats économiques positifs en introduisant des bonnes pratiques environnementales dans leur processus de production.

Les participants ont reçu l'édition spéciale du rapport Med Clean, où sont présentés 100 cas d'entreprises du littoral méditerranéen ayant intégré avec succès des techniques de production propre. *Pour de plus amples informations sur l'initiative GRECO et les Med Clean, contacter le CAR/PP ou visiter le site WEB : [www.cprac.org](http://www.cprac.org)* ■

## 1.4. Le CAR/PP organise une rencontre sur le thème des déchets industriels dangereux dans la région méditerranéenne

Dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Conférence des parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles, le CAR/PP a organisé en parallèle une rencontre sur le thème des déchets dangereux dans la région méditerranéenne.

Cette rencontre s'est déroulée dans la salle plénière du Palais des Expositions et des Congrès de Roquetas de Mar le 15 janvier, et a été ouverte par Genoveva Català, Directrice de l'Agence de traitement des déchets de la Catalogne (ARC), qui a souligné le rôle de la Catalogne au sein de la coopération méditerranéenne par le biais des activités développées par le CP/RAC.

Virginia Alzina, Directrice du CAR/PP, a ensuite présenté les activités du Centre en matière de traitement des déchets dangereux. Elle a également décrit les principaux éléments du Plan préparé par le CAR/PP visant à réduire de 20 % la production de déchets dangereux d'origine industrielle dans la région méditerranéenne.

Certaines conclusions ont été plus particulièrement mises en avant :

- Pour 2005, on estime à 20 millions de tonnes la quantité de déchets dangereux produite en région méditerranéenne.
- 85 % de ces déchets proviennent de France, d'Italie et d'Espagne.
- Si les pays méditerranéens réduisaient de 20 % leur facteur de production de déchets, cela représenterait 5 millions de tonnes de déchets en moins.

De plus, certaines actions proposées ont également été soulignées :

- Développement d'études sur la réduction des déchets par secteur.
- Construction de capacité et dissémination.

—Développement de Plans nationaux.

—Adoption de mesures visant une production plus propre.

Puis, Jordi Bruno, professeur à l'Université Technique de Catalogne, a décrit certains cas particuliers d'installations industrielles ayant adopté des principes efficaces de production plus propre.

À la fin de la réunion, des brochures de résumé accompagnées d'un CD-ROM du Plan spécialement édité pour l'occasion ont été remises aux participants.

Le Plan de réduction des déchets industriels dangereux a été commissionné par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement / le Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) dans le cadre du projet méditerranéen FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial), pour répondre à l'un des objectifs du Programme d'Action Stratégique pour la Méditerranée (PAS). Le Plan favorise également la mise en œuvre du Protocole de protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités terrestres (Protocole LBS) et le Protocole de prévention de la Pollution de la Mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination (Protocole d'Izmir).

L'objectif du plan est de prévenir/réduire de 20 % la production de déchets dangereux en améliorant la production industrielle et l'efficacité des secteurs concernés. Pour atteindre cet objectif, le plan analyse la situation de la région méditerranéenne, identifie les priorités à traiter selon les secteurs industriels et les types de déchets, et propose une démarche pour réduire le « facteur de production de déchets dangereux » (quantité de déchets industriels dangereux produits / PIB industriel en euro). Le plan fournit notamment de nombreuses solutions techniques de réduction à la source et de recyclage sur site, visant à diminuer les flux prioritaires de déchets dangereux identifiés.

Le Plan a été approuvé par les pays méditerranéens lors de la 13<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention de Barcelone qui a eu lieu à Catane en 2003.

L'un des principaux défis depuis l'adoption de la Convention a été l'actualisation des données. Dans ce sens, la collaboration avec les pays méditerranéens est essentielle pour améliorer la qualité des informations fournies.

Le CAR/PP a établi une mise à jour de l'inventaire en 2005. Depuis, d'autres activités relatives à la gestion des

déchets dangereux dans la région méditerranéenne ont été développées, telles que :

- l'étude des pratiques de gestion des déchets dangereux,
- l'étude des BAT/BEP (Meilleures techniques disponibles/ Meilleures pratiques environnementales) pour le secteur de traitement des déchets dangereux, et
- un séminaire international sur la gestion des déchets industriels dangereux. ■

## 2. Le changement climatique et la gestion des ressources naturelles : des thématiques au centre du PAM

La question du changement climatique est en train d'acquiescer une importance particulière au sein du PAM (Plan d'action pour la Méditerranée), comme le démontrent les décisions adoptées lors de la dernière conférence de l'ECP (Executive Coordination Panel), qui s'est tenue le 29 mai 2008 à Malte. Cette rencontre s'est déroulée sous l'égide du REMPEC (Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle), dans les installations du centre récemment inaugurées.

Parmi les thèmes abordés par les parties au cours de la conférence figuraient notamment les propositions sur le Changement climatique et la Gestion des ressources naturelles, deux thématiques transversales prioritaires dans le plan stratégique élaboré sur 5 ans. Dans ce sens, le CAR/PP peut

contribuer de manière importante dans ces deux domaines, grâce à ses axes de travail actuels. Ceux-ci considèrent, d'un côté, le changement climatique du point de vue de la consommation et de la production, conformément au troisième objectif de la SMDD (Stratégie méditerranéenne pour le développement durable) et, de l'autre, la gestion efficace des ressources de la part des industries. Le développement de cet axe se concrétise par l'initiative GRECO (Green Competitiveness), destinée à fournir aux industries des outils et de nouvelles normes pour une production plus propre. Le Système d'information méditerranéen sur le développement durable fait également partie des points sur lesquels il a été décidé de travailler conjointement.

Après différents apports de la part de tous ses membres, l'ECP a convenu de mener, dans des délais fixés, une

série d'actions parmi lesquelles figure la préparation du Rapport « Environnement et développement durable en Méditerranée », qui sera publié dans le cadre de la conférence des Parties à la Convention de Barcelone, prévue pour 2009. Il a été décidé de préparer un modèle d'accord entre pays hôtes, qui dotera les CAR (Centres régionaux d'activité) d'un statut international au sein du cadre législatif national, et de sélectionner les thèmes à débattre lors de la prochaine conférence ministérielle. Par ailleurs, la coordination de la participation du PAM et de ses membres aux conférences internationales a été renforcée.

Il s'agissait de la deuxième rencontre de l'ECP après l'approbation du document de gouvernance, qui a été adopté lors de la COP XV d'Almeria en janvier 2008. ■

## 3. Séminaire sur la qualité de l'air dans les activités urbaines productives au Liban et à Chypre

En collaboration avec Medcités, réseau des villes côtières Méditerranéennes, le CAR/PP a organisé deux séminaires, l'un à Tripoli (Liban) l'autre à Larnaka (Chypre), sur la réduction des émissions atmosphériques

polluantes dans les activités productives urbaines. Plus particulièrement, ces derniers se sont focalisés sur la bonne gestion des huiles usées et des solvants.

L'organisation de ces séminaires faisait suite à



Séminaire au Liban

l'achèvement d'un projet européen SMAP sur la qualité de l'air dans les villes Méditerranéennes dirigé par Medcités.

Dans le cadre de ce projet, auquel ont participé les villes de Tripoli et Larnaka (entre autres), des plans d'amélioration de la qualité de l'air ont été élaborés. Ces derniers ont permis de mettre en valeur que l'un des aspects critiques était la prise de conscience des propriétaires de petites entreprises (Fabricants de meubles, ateliers de réparation de véhicules, peintures de bateaux, stations essence, teintureriers, etc.) qui développent leurs activités dans les zones urbaines de la mise en place progressive de mesures visant à la réduction des émissions atmosphériques polluantes.

Chacun de ces deux séminaires a duré une journée et demie, dans un premier temps ont été présentés les activités menées par Medcités et le CAR/PP ainsi que les résultats du projet SMAP dans chacune des 2 villes. Ensuite, un spécialiste a détaillé les pas à suivre pour mettre en place un programme de bonnes pratiques environnementales ainsi que la méthodologie pour la réalisation d'un Diagnostic environnemental des opportunités de minimisation (DEOM).

Par la suite deux experts ont exposés les bonnes pratiques pour la prévention de la pollution dans l'utilisation, la collecte et la régénération des huiles usées et des solvants.

A Tripoli, le séminaire à bénéficié de l'appui du programme Azahar de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale, programme de coopération au développement en matière de développement durable, protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles du la Méditerranée.

Le séminaire, organisé avec l'appui de la communauté urbaine d'Al Fayhaa, a été inauguré par le maire de Tripoli et par une représentante de l'ambassade d'Espagne au Liban. Le séminaire a également compté sur la présence d'un représentant du Ministère de l'environnement qui a présenté les actions réalisées par le Liban en matière de qualité de l'air ainsi que sur la présence du Directeur du centre libanais pour la production propre.

Une quarantaine de personnes ont participé au séminaire, dont la majorité était issue du milieu universitaire. Il a été difficile d'obtenir la participation d'un grand nombre de petites entreprises, leur charge de travail importante ne leur permettant pas de se libérer pour assister à un séminaire.

A Chypre, une vingtaine de personnes ont participé à l'évènement, organisé avec le soutien de la municipalité de Larnaka. Le séminaire a bénéficié d'une forte implication des différents ministères ayant des responsabilités dans la gestion et le traitement des huiles usées et solvants. Vu la récente intégration de ce pays à la Communauté Européenne, l'adaptation aux normes européennes est un processus compliqué auquel Chypre doit fait face actuellement.

De même, le directeur de l'entreprise qui effectue actuellement le traitement des huiles usées Chypre a exposé son expérience en la matière.

Les séminaires ont souligné l'importance de la mise en place d'un cadre légal ainsi que d'un système de vérification pour permettre une bonne gestion tant des huiles usées que des solvants. En particulier, il est important de disposer d'installations de régénération dimensionnées aux nécessités du pays ainsi que de systèmes de collecte bien organisé. ■



Séminaire à Chypre

## 4. Démarrage d'un projet sur la gestion durable des zones industrielles en Tunisie

Du 28 janvier au 5 février, s'est déroulée la première formation du projet GEDZI (Gestion durable des zones industrielles), projet qui a pour objectif de renforcer les capacités de la Tunisie en matière de gestion durable des zones industrielles.

Ce projet, cofinancé par le CAR/PP et la GTZ de Tunis (Agence allemande de coopération technique), et soutenu par le CITET (Centre international des technologies de Tunis), s'étalera sur une année et sera divisé entre formations, travail sur le terrain et réunions d'appui à l'action.

Plus précisément, le projet GEDZI vise à améliorer la gestion (à charge des GMG) de 5 zones industrielles (ZI) des environs de Tunis à travers l'établissement d'un cycle de changement. Les GMG (groupement de maintenance et de gestion) sont des associations qui sont responsables de la gestion des ZI en Tunisie.

Le projet GEDZI fait suite à un premier projet pilote initié en 2006 par le PNUE et la GTZ. En 2007, le CAR/PP a décidé de s'associer avec la GTZ pour une seconde édition de GEDZI sur de nouvelles ZI afin de consolider la méthodologie utilisée.

GEDZI2 aboutira non seulement à la formation de cinq directeurs de GMG mais aussi à la formation de consultants locaux qui seront en capacité, à la fin du projet, de répliquer la méthodologie utilisée sur de nouvelles ZI. Les formations sont imparties par un coach international, Mme. Edith Kürzinger (PREManet e.V.).

Durant la 1<sup>ère</sup> des 4 formations prévues, des représentants du Maroc et de l'Algérie ont été invités,



ils ont pu découvrir la méthodologie GEDZI et réfléchir à la réplification de ce projet dans leurs pays respectifs.

Les deux premiers jours de la formation ont été consacrés à la préparation des consultants locaux.

Par la suite les directeurs de GMG ont intégré l'équipe du projet et durant 3 jours, des visites ont été organisées dans toutes des zones industrielles participantes, afin d'identifier leurs points forts, leurs points faibles et leurs points à améliorer.

Ces visites ont donné lieu à une analyse plus approfondie de chaque zone, en particulier à l'aide des nombreuses photos prises sur place et ont abouti à la réalisation de plans d'action.

À la fin de cette première formation, les consultants locaux ont travaillé avec les directeurs de GMG pour réaliser les mesures mentionnées dans les plans d'action.

Puis au courant du mois de mars, une autre réunion a été organisée ; elle visait à résoudre des problèmes spécifiques rencontrés par les directeurs dans la mise en place des plans d'action, au moyen d'une méthodologie nommée groupe d'appui à l'action (GAA).

La bonne gestion d'une zone industrielle est une étape importante

pour inciter les entreprises à mettre en place elles-mêmes des systèmes de management environnemental.

Le fait de travailler dans un environnement propre, agréable et bien organisé est un facteur décisif pour motiver une entreprise à mettre en place elle-même une gestion rationnelle de ses ressources.

L'application de GEDZI permettra une amélioration notable de la qualité des zones concernées, une gestion plus rationnelle des ressources naturelles, une meilleure communication des directeurs avec les entreprises ainsi qu'une meilleure prévention des risques. La prochaine formation aura lieu à la fin du mois d'avril. ■



## 5. Dernière ligne droite pour l'identification de projets d'*Horizon 2020*

Le 13 mars dernier, s'est tenue à Bruxelles la réunion du sous-groupe sur la Réduction de la pollution du projet Horizon 2020, au cours de laquelle la Banque européenne des investissements a présenté le programme MeHSIP (Mediterranean Hot Spot Investment Programme ou Programme d'investissement « zones sensibles » pour la Méditerranée). Le MeHSIP propose 44 projets à financer, choisis entre 300 actions possibles à mener pour l'environnement dans des pays de la Méditerranée. Les PANs (Plans d'action nationale) préparés par ces pays dans le cadre du Programme d'action stratégique pour lutter contre la pollution d'origine terrestre, ont servi de documents de référence pour identifier les projets qui devraient être réalisés en Israël, au Maroc, en Tunisie, en Syrie, en Jordanie et en Égypte.

La liste définitive de ces 44 projets sera votée lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction d'Horizon 2020, qui se tiendra le 16 juin prochain, en Tunisie.

### Différences significatives

Le sous-groupe sur la Réduction de la pollution d'Horizon 2020 se divise en trois axes de travail : déchets municipaux, eaux usées urbaines et émissions industrielles. Les 44 projets du programme MeHSIP sont dédiés pour 57 % au secteur des eaux usées urbaines, pour 18 % aux déchets municipaux et pour 14 % aux émissions industrielles. Les 11 % restants sont consacrés à des projets d'une autre nature. Le pourcentage élevé du secteur des eaux usées, très supérieur à celui des autres

sous-groupes, est dû au grand nombre de projets liés à cette thématique dans tous les pays objets de l'étude, excepté en Israël, où le domaine des déchets municipaux nécessite plus d'intervention.

### Opportunités d'action

37 représentants de différents pays méditerranéens et d'institutions comme la Commission européenne, la Banque mondiale ou la Banque européenne des investissements, ont participé à la réunion. Le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), était représenté par son Coordinateur, Paul Mifsud. MED POL, Blue Plan et le CAR/PP étaient également présents.

Le débat et les discussions qui ont suivi la présentation du programme MeHSIP ont clairement indiqué que la décision de l'approuver ou non serait prise lors de la réunion du Steering Committee en Tunisie, certains des projets basés sur les PANs devant encore être évalués par les organismes investisseurs. Par ailleurs, certains participants ont signalé la nécessité pour certains projets de ne pas être uniquement centrés sur la réduction de la pollution mais aussi sur d'autres priorités régionales comme le changement climatique, domaine dans lequel le CAR/PP progresse beaucoup actuellement.

En tant que centre spécialisé dans le développement de la production durable du secteur industriel, le CAR/PP doit jouer un rôle clef dans la définition et l'exécution des projets visant la prévention de la pollution industrielle qui seront finalement réalisés dans le cadre de l'initiative Horizon 2020. ■